

Les conteneurs enterrés arrivent quartier République Déchets résiduels, verre, cartons : à la rentrée, les habitants du quartier République disposeront de conteneurs enterrés où jeter le contenu de leurs poubelles. Une petite révolution à laquelle près de neuf cents Guénangeois vont devoir s'habituer.

• LE 27/06/2019 A 19:00



Photo HD Ce jeudi 27

premiers conteneurs enterrés sont arrivés... par les airs ! C'est la communauté de communes qui pilote le projet et finance le coût. Photo RL/Pierre HECKLER

juin, les premiers conteneurs enterrés sont arrivés... par les airs ! C'est la communauté de communes qui pilote le projet et finance le coût. Photo RL/Pierre HECKLER

De quoi parle-t-on ?

L'enfouissement des conteneurs à ordures est une pratique très courante dans les quartiers à forte densité de population, où de nombreux immeubles sont présents. À Guénange, c'est le cas du quartier République. « Cela évite d'avoir des bacs roulants qui débordent, qui se retrouvent parfois abandonnés en dehors des espaces où ils doivent être stockés... Plus besoin non plus de penser à l'entretien des poubelles », résume Pierre Libes, responsable du service prévention des déchets à la communauté de communes de l'Arc mosellan. À l'inverse, les conteneurs enterrés s'intègrent mieux dans le paysage urbain et sont (en théorie) censés régler les problèmes de salubrité.

Les travaux

L'enfouissement des poubelles s'inscrit dans le cadre global de [la réhabilitation du quartier](#). « On en parle depuis 2013 », rappelle le maire. L'arrivée de Pierre Libes à la CCAM a permis d'affiner le projet. « Savoir où positionner les fosses, évaluer la contenance nécessaire, faire en sorte qu'elles soient assez près des habitations, mais trop non plus pour ne pas ajouter de nuisances. Et puis qu'elles soient accessibles des camions-grues qui viennent les vider. » Bref, un vrai boulot préliminaire. Ce jeudi 27 juin, les premiers conteneurs ont été positionnés boulevard Jeanne-d'Arc. En tout, quarante conteneurs seront déployés dans le quartier : dix-sept pour les ordures ménagères, cinq pour le verre, trois pour le papier quinze pour les autres déchets recyclables (bouteilles en plastique, papiers cartonnés, etc.).

Le calendrier

Les travaux doivent s'achever fin juillet. Ensuite, il faudra patienter jusqu'au 1er septembre pour pouvoir utiliser les conteneurs. Entre-temps, « nous expliquerons aux habitants le nouveau mode de fonctionnement. Nous leur laisserons un sac de précollecte (pour les recyclables), des tracts... », détaille Pierre Libes. Le conseil citoyen et le bailleur Batigère feront également de la pédagogie.

D'ici la mise en service, les opercules des conteneurs seront cadennassés. Il faudra donc continuer à utiliser les bacs roulants tout l'été.

Le coût

La communauté de communes de l'Arc mosellan prend à sa charge le coût de la conteneurisation, soit 250 000 €. Batigère participe aux travaux de génie civil pour 80 000 € environ. Une demande de subvention européenne est en cours.

C. F.